

**RÉPONSE – M 309 B – 23.04**

**Réponse du Conseil administratif à la motion M 309 A – 18.03**

déposée par Madame Vida AHMARI, Messieurs François AMBROSIO, Rui OLIVEIRA et André SOTOMAYOR, Conseillers municipaux

relative à l'objet suivant :

**EN TRAVERSE, HORS-CLOUS SUR LA ROUTE DE MEYRIN !**

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

La présente motion a été amendée et votre Conseil a décidé de l'adresser au Conseil administratif, en l'invitant à étudier les mesures adéquates, en collaboration avec le Canton et les TPG, pour prévenir les traversées intempestives sur la route de Meyrin, à la hauteur de l'arrêt « Balexert ».

En date du 4 avril 2018, Monsieur Yvan ROCHAT, Maire à l'époque, a écrit à l'Ingénieur cantonal pour l'informer de la motion M 309 A – 18.03 en lui demandant de l'étudier et de prendre les mesures adéquates. Le Canton a décidé d'intégrer la problématique soulevée par la motion dans le cadre du projet de ceinture urbaine du secteur « avenue du Pailly - route de Meyrin », dont la réalisation est prévue à l'horizon 2024-2025.

La motion M 309 A – 18.03 est ainsi close.

Mathias BUSCHBECK  
Conseiller administratif

Vernier, le 27 mars 2023

